



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE MÉDECINE

## **Programme de PhD., MENTION ÉDUCATION MÉDICALE UDREM- Faculté de médecine**

**Direction** : Prof Marie-Claude Audétat, PhD.

Co-direction: Prof. Noelle Junod Perron, PhD.

L'éducation médicale est maintenant reconnue en tant que discipline à part entière depuis plusieurs années, et elle fait l'objet de nombreuses recherches et publications au sein des différentes professions des sciences de la santé.

De nombreuses Facultés reconnaissent l'importance de cette discipline, que ce soit pour soutenir le développement du curriculum de formation des étudiants, pour renforcer et académiser le rôle d'enseignant-e, pour développer de nouveaux modèles de collaboration professionnelles, etc.

L'UDREM (Unité de développement et de recherche en éducation médicale) est reconnue, nationalement et internationalement comme un centre d'excellence ; de nombreux étudiants (genevois ou d'autres Facultés de médecine suisses) viennent régulièrement y faire un stage de 1 mois, et des collègues d'autres pays nous consultent régulièrement pour profiter de cette expertise.

### **Plan d'études du Ph. D mention - Education médicale (Programme EDUMED)**

Le plan d'études du programme EDUMED est conforme au règlement régissant les doctorats en sciences biomédicales de la Faculté de médecine de l'Université de Genève.

La formation doctorale comprend un travail de recherche en éducation médicale donnant lieu à la rédaction d'un pré-mémoire et d'un mémoire de thèse. Ce travail de recherche est accompagné d'une formation théorique spécifique (programme doctoral) dont les thèmes principaux sont relatifs à l'éducation médicale et à la méthodologie de recherche.

Ce doctorat vise principalement à développer des compétences scientifiques dans le domaine de l'éducation médicale dans les sciences de la santé, ainsi qu'à leur mise en œuvre dans le contexte professionnel.

Cette formation doctorale est ouverte à tout-e candidat-e possédant une maîtrise universitaire (master) ou d'un titre jugé équivalent d'une Université ou et dans les domaines pertinents (médecine, sciences de la santé, psychologie, sciences sociales, sciences de l'éducation, etc.). Il est souhaité que le programme soit ouvert également aux candidat-es des sciences de la santé issues d'une Haute Ecole Suisse (HES) ou étrangère reconnue. (Dans ce cas, des crédits ECTS de formation supplémentaires pourraient être demandés).

Le programme de doctorat peut s'effectuer, en accord avec la direction de thèse, en présentiel, ou avec un volet à distance (par exemple certains cours/ enseignements en ligne, contexte et suivi du travail de recherche à distance).

Les détails concernant les conditions d'acceptation et de réussite sont décrites dans le REGLEMENT D'ETUDES GENERAL CADRE DES DOCTORATS EN SCIENCES BIOMEDICALES DE LA FACULTE DE MEDECINE, articles 11, 12, et 15.

## **1. Travail de recherche:**

Le travail de recherche peut s'effectuer au sein d'une équipe académique de l'Université de Genève ou d'une autre Université suisse ou étrangère, ou encore dans le contexte professionnel d'une organisation en lien avec les Sciences de la santé (hôpital, enseignement médical, etc.) Dans ce contexte, le sujet du travail de thèse peut être en lien direct avec le domaine de l'activité professionnelle.

Le travail de recherche est dirigé par un membre du corps professoral de l'UDREM (Unité de Développement et de Recherche en Education Médicale) de la Faculté de médecine de l'Université de Genève. Une co-direction peut être envisagée avec un membre d'une autre Faculté de l'Université de Genève, ou d'une autre Université suisse ou étrangère.

### **Pré-mémoire**

Le mémoire de pré-doctorat doit être présenté au plus tard à la fin du 4<sup>e</sup> semestre. Le/la candidat·e y présente une synthèse du travail de recherche réalisé, le travail en rapport avec la formation à choix (B), ainsi que les étapes prévues pour la finalisation de la thèse.

Le mémoire pré-doctoral permet l'évaluation intégrée du travail réalisé jusque-là. Il est validé par « satisfaisant » ou « insatisfaisant ».

Ce mémoire doit être soutenu devant un jury composé du directeur ou de la directrice de thèse et du président ou de la présidente du jury.

### **Mémoire de thèse**

La langue de la thèse est le français, mais à la demande du doctorant, le Comité directeur peut accepter que la langue soit l'anglais. Un résumé en français, d'une à deux pages, sera joint au texte, quelle que soit la langue de rédaction de la thèse.

Le programme de doctorat EDUMED privilégie la formule par article (4-5 publications originales soumises dans des journaux scientifiques à politiques éditoriales). Ces publications seront toujours accompagnées d'un texte substantiel destiné à les présenter d'une manière cohérente et à justifier la pertinence de leur choix. Des développements ne figurant pas dans les publications elles-mêmes sont attendus. La thèse doit notamment contenir une introduction large du sujet de la thèse, de sa méthodologie, des liens entre chaque publication, et une discussion approfondie et globale des résultats obtenus.

## **2. Programme doctoral:**

Le programme doctoral comprend 4 volets totalisant 20 crédits ECTS:

- A. Formation de base : 8 crédits ECTS
- B. Formation à choix: 4 crédits ECTS au minimum
- C. Congrès, séminaires et conférences en éducation médicale : 4 crédits ECTS au maximum
- D. Stage et séminaire d'accompagnement : 4 crédits ECTS.

## A. Formation de base

La liste des cours sera distribuée et discutée en début de programme et les modalités des évaluations seront annoncées par les responsables. Les cours sont donnés dans le cadre de l'UNIGE ou d'une autre faculté (reconnaissance et validation au préalable). Les thèmes abordés sont principalement relatifs à l'éducation médicale dans le contexte des sciences de la santé, et à la méthodologie de recherche (qualitatif-quantitatif-mixte). Les cours sont choisis en collaboration avec le/la directeur·trice de thèse.

<b>Formation de base Intitulé</b>	<b>Contact direct</b>	<b>Travail personnel</b>	<b>Total</b>	<b>Crédits ECTS</b>
<b>Education médicale</b>				
• Ateliers de formation de l'UDREM (choisis dans le programme de l'UDREM en accord avec la direction de thèse) (min 15 ateliers/3 ans)	30h (6 semestres)			1
• Colloque de recherche de l'UDREM	30 h (6 semestres)	15 h	45 h	1,5
• Modules du CAS « Formateur dans le domaine des sciences de la santé » : 2 modules à choix	20h/ mod.	40h/mod.	60/mod.	4
<b>Méthodologies quantitatives et/ ou qualitatives de base</b> (à choix selon le niveau de formation , des besoins et intérêts(cf. exemples ci-dessous))				
• Module de formation à la recherche qualitative du CAS en recherche clinique, UNIL ou autre	15 h	30 h	45 h	1,5
• Module de formation à la recherche (cf. exemple) (équivalent 1,5 ECTS) <a href="https://www.coursera.org/learn/data-scientists-tools/home/welcome">https://www.coursera.org/learn/data-scientists-tools/home/welcome</a>				1,5
<b>Total</b>				<b>8</b>

## B. Formation à choix

Le ou la candidat·e doit suivre des cours organisés dans les diverses facultés de l'Université de Genève, ou d'autres universités reconnues équivalentes. Le programme individuel est établi avec l'accord de son directeur ou de sa directrice de thèse et sous condition d'être admis par la Faculté d'accueil. Ces cours doivent correspondre à 4 crédits ECTS obtenus auprès de l'Université de Genève après l'inscription au doctorat. Une partie du contenu des cours sélectionnés devra être d'ordre méthodologique. Une partie des crédits devra être obtenue hors de la faculté où le ou la candidat·e a obtenu son Master.

La formation à choix fait l'objet d'un travail personnel devant être intégré au mémoire de prédoctorat.

### C. Congrès, séminaires et conférences

Les candidats pourront obtenir jusqu'à 4 crédits ECTS pour la participation à des congrès (nationaux, internationaux), et/ou à des séminaires ou conférences de formation approfondie ou de formation continue extra muros dans le domaine de l'éducation médicale (tels que par exemple les congrès de la SIFEM, de l'AMEE, etc.).

Ils devront avoir l'accord préalable du directeur ou de la directrice de thèse, et produire une attestation de participation. Les crédits seront octroyés comme suit:

- Les congrès nationaux ou internationaux sont dotés au maximum de 0.5 crédit par jour entier, auquel s'ajoute 1 crédit au total si le candidat au doctorat présente une communication écrite ou orale.
- Les conférences et séminaires de formation approfondie ou de formation continue sont dotés au maximum de 1 crédit par année si le candidat au doctorat suit au minimum 12 heures de séances par année, auquel s'ajoute 1 crédit si une présentation orale/un travail personnel est effectué-e par le candidat. Dans ce cadre, il est possible par exemple de suivre le cours ESME en ligne. (<https://amee.org/courses/amee-esme-online-courses/esme-online>)

### D. Stage et séminaire de suivi encadré et réflexif

Tout-e candidat-e accomplit un stage comme observateur-trice, ou pour contribuer au développement d'un projet en éducation médicale à raison d'une durée équivalente à 3 heures hebdomadaire durant 2 semestres dans un ou des milieu(x) choisi(s) en accord avec le directeur ou la directrice de thèse.

Le stage est accompagné d'un séminaire mensuel de suivi, ayant pour objectifs de faire les liens entre théorie et pratique, et de soutenir le développement des compétences de réflexivité et d'intégration des concepts théoriques dans le contexte du stage.

<b>Formation de base Intitulé</b>	<b>Contact direct</b>	<b>Travail personnel</b>	<b>Total</b>	<b>Crédits ECTS</b>
Stage dans un milieu développant des projets/innovations concret-es en éducation médicale	84h (3 h/semaine pendant 2 semestres)	10h	94h	
Séminaire mensuel de supervision du stage	10h	10h	20h	
<b>Total</b>	<b>94h</b>	<b>20h</b>	<b>114h</b>	<b>4</b>

Genève/MCA/janvier 2022